



Covoiturage M6-M7 : le trajet sans les bouchons

Dès le 21 décembre, sur l'ancienne A6-A7 qui traverse la Métropole, la voie de gauche sera réservée au covoiturage les jours de semaine. 16 kilomètres de voie au total. Comment ça roule ? Toutes les réponses sont ici.

À qui sont-elles réservées ?

Comme leur nom l'indique, les voies de covoiturage seront réservées aux voitures qui transportent au moins deux personnes (si vous êtes seul-e à bord avec votre chien, ça ne marche pas !). Elles seront également ouvertes aux taxis, aux transports en commun et aux véhicules avec une vignette Crit'Air 0.

Où sont-elles situées ?

Les voies de covoiturage seront situées à gauche de la chaussée, dans les deux sens de circulation.

Sur la M6, au nord, elle se situe entre l'échangeur de la garde (Dardilly, sortie n°33) et celui du Valvert (Tassin-la-Demi-Lune, sortie n°36). Sur la M7, au sud, elle est présente entre l'A450 et le Musée des Confluences.

Quand les emprunter ?

Oui, la voie sera réservée au covoiturage les jours de la semaine : du dimanche soir, minuit au vendredi soir, minuit. Le week-end, elle peut être empruntée par tous les autres véhicules.

Une exception : en cas d'accident sur les deux autres voies, le signal lumineux se désactive, tout le monde peut l'emprunter la voie de gauche.

Et comment je le sais ?

Quand le losange blanc est allumé au-dessus de la voie de gauche, cela veut dire qu'elle est réservée aux véhicules autorisés. Sinon, la voie est ouverte à tous.

Si je suis seul-e à bord, personne ne le saura... ?

Des capteurs sont installés le long des voies réservées pour compter le nombre d'occupants des véhicules qui l'empruntent. À titre pédagogique, à certains endroits, des panneaux reliés aux capteurs diffuseront aux véhicules non autorisés le message suivant « Rappel voie réservée ».

En complément de cet affichage pédagogique, la police fera des contrôles réguliers et l'amende sera de 135 euros.



Et concrètement pour covoiturer, comment je fais ?

En mode organisé :

- sur l'appli **EnCovoit grand lyon** : Conducteur ou passager, vous vous géolocalisez, et trouvez en quelques clics un covoitureur également connecté pour un trajet immédiat avec prise en charge du passager à l'endroit où il est localisé.

- sur **encovoit-grandlyon.com** (ou sur votre site de covoiturage habituel) : vous vous inscrivez en ligne et vous convenez d'un rendez-vous avec votre covoitureur.

En mode spontané :

C'est le principe de l'auto-stop : vous vous placez sur un arrêt Covoit' Minute et à tout moment, une voiture peut s'arrêter pour vous embarquer. Le conducteur, jusqu'alors seul à bord, peut désormais emprunter la voie de covoiturage.

Où sont les arrêts Covoit' Minute ?

Il y en a 10, tout près des arrêts de bus et des entrées / sorties M6 et M7. Il y aura aussi, en 2021, un arrêt central près de la place Carnot, quai du Docteur Gailleton entre la rue de Condé et la rue des remparts d'Ainay.

Objectif ? Désengorger le secteur de la Brasserie Georges, souvent donné comme lieu de rendez-vous pour le covoiturage mais peu adapté aux pratiques car générateur de nuisances sonores.

Un bus Express mis en service au sud !

Dès le 4 janvier, la ligne 15E circulera entre la halte d'Yvours à Irigny et Bellecour à Lyon, en 20 minutes. Elle empruntera la M7 et la fameuse voie de gauche. Dans l'autre sens, c'est la ligne 10 E qui relie la Porte de Lyon à la Gare de Vaise en 15 minutes en passant par une voie dédiée aux transports en commun sur l'ancienne bande d'arrêt d'urgence.

Chiffres-clés :

16 km

4 voies de 4 km, au nord et au sud de l'ancienne autoroute déclassée, dans les deux sens de circulation.

10 % de trafic en moins si chaque automobiliste pratique le covoiturage une fois par semaine

22 600 tonnes de CO2 économisées par an grâce au covoiturage domicile-travail à destination de la Métropole de Lyon¹

1 : Source EMD 2016 / présentation Cerema mai 2016 « indicateurs covoiturage issus des enquêtes ménages déplacements »

<https://www.grandlyon.com/services/voies-de-covoiturage-m6-m7.html>
<https://encovoit-grandlyon.com/>

CONTACTS :

Animations & Communication :
m6m7@monunivert.fr

Métropole de Lyon
mfourot@grandlyon.com